

RECYCLAGE

Le secteur public n'a pas la fibre exemplaire

Après avoir évalué la politique papier de 50 grandes entreprises, l'association Riposte verte et WWF France ont fait de même avec 50 organismes publics. « On a interrogé les vingt-deux Régions, dix grandes villes, les douze plus grands ministères et des organismes comme l'Agence centrale des organismes de sécurité sociale (Acos) ou la Caisse nationale des allocations familiales (Cnaf) », détaille Cyril Hergott, directeur du développement de Riposte verte. Résultat, seule la moitié d'entre eux ont répondu. Aux abonnés absents, on trouve les services de la présidence de la République, du Premier ministre et, plus étonnant, le ministère de l'Écologie (qui vient pourtant de s'engager par convention à utiliser plus de papier recyclé). Trois axes ont été passés en revue : la consommation de papier, la proportion de papier responsable et les actions mises en place pour améliorer le recyclage dans leurs bureaux. Pôle Emploi et la Ville de Paris décrochent la palme de la consommation la mieux raisonnée. Strasbourg



Seule la moitié des organismes interrogés ont répondu à l'enquête de Riposte verte et du WWF.

et les Régions Ile-de-France et Centre se distinguent par leurs achats de papier recyclé ou certifié FSC, le seul label qui trouve grâce aux yeux de WWF pour les solides garanties environnementales qu'il offre. Trois ministères (Affaires étrangères, Culture, Agriculture) sont rôdés pour la collecte et le recyclage. Et les autres ? « Ils participent pourtant au programme État exemplaire ! Dans chaque catégorie, les résultats sont en demi-teinte. Gageons que des efforts seront faits à la suite de cette étude », espère Cyril Hergott. MB